

du développement parmi les cités de notre pays" —
(A suivre)

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DU CHEVAL.

(Suite.)

Les juments ne doivent pas être employées à la production avant l'âge de cinq ans, lorsqu'elles ont acquis leur croissance complète, autrement la croissance de la jument en souffrirait et occasionnerait la diminution dans la taille des produits.

Quand la jument ne fait qu'un travail modéré et qu'on lui fournit les aliments convenables, elle peut à la rigueur donner un poulain tous les ans pendant quatre ou cinq années; mais dans le cas où les juments travaillent comme un autre cheval, on ne doit pas lui demander plus de deux poulains en trois ans, car autrement elle deviendrait faible et maigre et ses produits s'en ressentiraient.

À l'approche de la mise bas, il faut surveiller soigneusement la jument, la placer dans une loge spacieuse, lui donner une litière épaisse et sèche, une nourriture choisie.

Après la mise-bas, il suffit de bouchonner, de couvrir la jument, et de lui donner quelques seaux d'eau blanche dégoûdée; si elle paraît fatiguée, on lui donnera une ou deux bouteilles de vin ou de bière. Il est important de ne pas la tourmenter. On doit la laisser seule et tranquille.

La jument qui a mis bas doit être bien nourrie, et elle peut recommencer à travailler au bout de quinze jours, même plus tôt, sans inconvénient.

Aussitôt que le poulain est né, sa mère le lèche, pour le débarrasser d'une espèce de crasse visqueuse qui l'encroûte pour ainsi dire. Il essaie d'abord de se mouvoir sur ses pieds, il a quelquefois de la peine à réussir, cependant ordinairement il y parvient pour peu qu'on l'aide. Il cherche aussitôt la mamelle de la mère. On peut encore l'aider dans cette recherche; et il est bon, lorsque c'est un premier né, de tenir la mère qui est plus ou moins affectée douloureusement de la première succion.

C'est un préjugé que de ne pas laisser teter au poulain le premier lait, qui est séreux et destiné à purger le méconium. Si le poulain paraît faible et ne tette pas, on peut lui donner un peu de vin et d'eau dégoûdis, ou traire la mère, et lui faire avaler le lait. C'est le meilleur de tous les remèdes. Il faut d'ailleurs le tenir chaudement auprès de sa mère, et ne point le tourmenter.

Le poulain peut suivre sa mère quelques jours après sa naissance, soit au pâturage, soit au travail. Cependant il faut faire en sorte que le poulain ne marche qu'à proportion de ses forces et on ne doit pas l'astreindre à une longue marche.

Si quelque accident empêche la jument de nourrir son poulain, on peut l'élever sans teter, avec du lait de jument ou de vache. On l'habitue aisément à boire seul. Il suffit, comme au veau, de lui mettre le doigt, ou un chiffon trempé, dans la bouche.

La jument qui allaite et qui travaille doit être bien nourrie. L'économie, dans ce cas, est une véritable

perte. Le lait doit être abondant, et il ne peut l'être qu'autant qu'une nourriture abondante en fournit les éléments.

À deux mois, le poulain commence à manger des aliments solides, soit à la prairie, soit à l'écurie. Dans ce dernier cas, le fourrage qu'on donne à la mère, et dans lequel le petit s'amuse à chercher quelques brins, doit être fin et délicat autant que possible.

On sèvre ordinairement les poulains à six ou sept mois; et pour cela, on les séquestre peu à peu de leur mère, en augmentant leur nourriture.

Le poulain sevré à l'herbe n'a besoin d'aucun changement dans sa nourriture. Celui sevré à l'écurie, et qui n'est pas encore accoutumé au grain, exige quelques ménagements. Il ne faut pas d'abord lui donner l'avoine ou l'orge entières, mais concassées. Il sera bon aussi de lui faire boire de l'eau blanche, etc.

Le son est une mauvaise nourriture pour les poulains; en conséquence, on abandonnera aux cochons ou aux volailles celui qui a servi à faire de l'eau blanche.

Quant à la nourriture d'hiver, pour le poulain, elle se compose exclusivement de fourrage sec, mais il est utile d'y ajouter un peu de grains et de carottes. Les grains forment des chevaux plus légers et plus vigoureux; et parmi ces grains les moins nourrissants comme l'avoine, augmentent la légèreté du cheval; tandis que les plus nourrissants, comme l'orge, augmentent la taille et l'ampleur du corps. Il n'est pas bon toutefois de donner ces grains aux poulains avant qu'ils aient atteint l'âge de deux ans. Quant aux carottes elles donnent aux chevaux des formes plus arrondies.

Les poulains élevés à l'écurie ne doivent pas séjourner sur le fumier, sous le prétexte qu'ayant encore les pieds tendres, ils seraient fatigués sur le pavé. Cette mauvaise méthode, qui est suivie dans beaucoup d'endroits, est peut-être la seule cause de la mauvaise construction des pieds de beaucoup de chevaux. Il faut les accoutumer de bonne heure, non à être étrillés et bouchonnés, leur peau trop tendre souffrirait de ces opérations, mais à être brossés au moins tous les deux jours.

Dès l'âge de deux ans, on commencera à parer la corne des poulains afin de faire prendre une bonne forme à leurs pieds, et si à cet âge on les fait travailler on leur met des fers légers sans crampons ni pinces.

De deux ans et demi à trois ans, l'éleveur doit porter son attention sur deux points principaux: 1o. Le genre de travail auquel l'animal est destiné; 2o. le traitement qu'il doit recevoir.

Depuis le sevrage jusqu'à deux ans et demi, le poulain a pris en liberté l'exercice le plus favorable; plus tard on le fait travailler, mais ce travail ne doit être que la continuation de cet exercice nécessaire à son développement et à l'entretien de sa santé. Si par intérêt on le soumettait à un travail qui dépasse les limites de l'exercice vraiment utile, on formerait un cheval dont les jambes usées avant le temps ne pourraient jamais soutenir une longue marche.

Le second point est encore plus important que le premier. Lorsque les poulains sont attelés pour la première fois, ils sont très exposés aux mauvais temps;